

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N° 2

Jeudi 5 mars 2026

Présents

Mairie :

Florence Vidal

Parents élus :

Géraldine Rousset, Céline Martel, Sarah Louis, Geoffroy Groll, Sophie Mauchauffée, Margot Achard-Murut, Morgane Jaskic, Amandine Pépin

Équipe enseignante

Marie Aulagnier, Cathy Marcellier, Maryline Cuoq, Mylène Martel, Julien Vigouroux

Excusés :

Patrice Chamayou, David Foury, M. l'Inspecteur de l'Education Nationale Thomas Cyril, Elodie Pierzak, Laëtitia Bonnefoi, Mathilde Rieu

Ordre du jour :

- 1 validation du précédent PV
- 2 prévision d'effectifs et réaffirmation du non accueil des TPS
- 3 règlement intérieur
- 4 EVAR et présentation du travail réalisé à l'école cette année
- 5 stéréotypes filles-garçons, réussite et orientation
- 6 projets de fin d'année y compris spectacle et kermesse
- 7 travaux réalisés par la mairie et ses agents

1- Validation du précédent PV

Le conseil valide le compte-rendu de la précédente réunion.

Mme VIDAL demande qui sont les AESH actuellement. M. Patrice PETIT remplace Maëlle CABIBO à temps plein. Mme Léna BOYER est également présente à l'école 3 jours par semaine.

Pas de présentation du compte-rendu de l'évaluation d'école, ce sera fait lors du 3^{ème} conseil d'école.

2- Prévision

	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		To- tal
Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										5
Effectifs constatés (au 04/11/2025)	0	16	11	13	14	15	18	10	9	106
Montée pédagogique (automatique)	0	0	16	11	13	14	15	18	10	97
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	16	11	13	14	15	18	10	97
Entrées (directeur)	0	11	0	0	0	2	0	1	0	14
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL* (directeur)	0	11	16	11	13	16	15	19	10	111

11 naissances en 2023 / 8 familles ont déjà pris contact dont une famille hors commune

Seuil de fermeture 104 élèves. Petite hausse prévisionnelle pour l'année scolaire qui arrive.

Les parents d'élèves élus s'interrogent sur les futures classes et l'affectation des enseignants.

Les répartitions dans les classes seront étudiées en conseil des maîtres courant mai (temps des décisions de passages) et annoncées aux familles lors du dernier conseil des maîtres.

Mme VIDAL précise que les 4 logements à côté du cimetière seront attirés à des familles avec enfants. Les enseignants demandent à être mis au courant dès qu'ils auront plus de renseignements pour pouvoir les prendre à compte lors de la répartition.

3- RI

Présentation

Point sur les TPS (PS1). : L'équipe enseignante n'est pas fermée à la réflexion. Elle demande que toutes les familles éventuellement intéressées de se manifester. Elle insiste aussi sur le fait que si nous les accueillons, nous souhaitons qu'ils soient accueillis dans de bonnes conditions.

Mme PEPIN propose à la mairie de faire un sondage ILLIWAP pour savoir quelles familles seraient dans ce cas de figure.

M. Le Directeur précise que les locaux seront peut-être à aménager si cet accueil se met en place.

Echanges : Mme ROUSSET souligne qu'il est intéressant de laisser les temps de récréation sur le règlement.

Mme VIDAL pense que rien n'est à supprimer, c'est essentiel que nous ayons un écrit.

M. GROLL questionne sur ce qu'est le livret scolaire. C'est le Livret Scolaire Unique (LSU) sur lequel les compétences sont évaluées ainsi que les observations des enseignants à partir du CP. C'est un livret national qui sera renseigné jusqu'en 3^{ème}.

Questionnement sur les ENT (environnement numérique de travail) par M. GROLL. C'est un outil qui a un cout (de l'ordre de 2€ par enfant). Les enseignants remarquent que les enfants sont davantage responsabilisés sans cet outil et qu'ils sont heureux de lire et communiquer les mots collés dans le cahier de liaison. Plusieurs remarques témoignent du fait que les familles ne consultent pas plus facilement les supports numériques.

Concernant le questionnement par rapport aux grèves, Mme VIDAL répond que si le personnel enseignant est en grève, un service minimal est assuré par la mairie. Si c'est une grève générale, y compris des agents communaux, les locaux sont fermés.

4- EVAR

Le programme d'**Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR)** s'inscrit pleinement dans les missions de l'école : apprendre à se connaître, à respecter l'autre et à **vivre ensemble**. À l'école primaire, il ne s'agit pas d'aborder des contenus inadaptés à l'âge des élèves, mais de travailler sur les émotions, le respect, l'égalité, la prévention des violences et la compréhension des relations.

Sa mise en œuvre passe par des supports pédagogiques adaptés, notamment l'analyse d'ouvrages de littérature de jeunesse. Ces lectures permettent d'aborder, de manière distanciée et sécurisée, des thèmes comme l'amitié, les stéréotypes, le consentement, la différence ou le harcèlement.

Pour les élèves les plus grands, ces lectures peuvent donner lieu à des débats réglés. Ces temps d'échange développent l'esprit critique, la capacité à argumenter, l'écoute et le respect des opinions d'autrui.

L'EVAR contribue ainsi à former des élèves éclairés, respectueux et capables de construire des relations saines.

Les CM1-CM2 iront au collège Lafayette la semaine prochaine et auront une intervention par l'infirmière scolaire sur l'égalité filles-garçons.

5- Stéréotypes

L'égalité entre les filles et les garçons n'est pas seulement une valeur républicaine. C'est une responsabilité éducative quotidienne. À l'école, elle ne se décrète pas : **elle se construit**, dans les pratiques, dans les attentes, dans les mots que nous employons et dans les perspectives que nous ouvrons aux enfants.

Très tôt, les enfants intègrent des représentations sociales :

« Les garçons sont meilleurs en maths »,

« Les filles sont plus sérieuses »,

« Certains métiers sont faits pour les hommes, d'autres pour les femmes ».

Ces idées ne viennent pas de l'école, mais l'école a le devoir de ne pas les renforcer — et mieux encore, de les déconstruire.

On observe encore aujourd'hui que :

- Les filles réussissent globalement mieux à l'école en termes de résultats et de régularité.
- Pourtant, elles s'orientent moins vers les filières scientifiques ou techniques.
- Les garçons, quant à eux, peuvent rencontrer davantage de difficultés comportementales ou de décrochage.

Ces écarts ne sont pas liés aux capacités, mais aux représentations et aux attentes implicites. [Doc des résultats aux évaluations 2025](#)

Mme Mauchaufée trouve cette étude étonnante car cela dépend des promotions. L'équipe enseignante précise que c'est un constat national et qu'il est important de prendre cela en compte.

Le conseil trouve intéressant que tout le monde prenne conscience de ces stéréotypes.

Notre rôle, en tant qu'équipe éducative, est donc double :

1 Garantir une égalité de traitement

- Même exigence, même bienveillance, mêmes encouragements.
- Même droit à l'erreur.
- Même accès à la parole, aux responsabilités, aux jeux, aux espaces.

2 Ouvrir le champ des possibles

Nous devons montrer aux élèves que :

- Les sciences ne sont pas « masculines ».
- Le soin, l'éducation ou les arts ne sont pas « féminins ».
- Chaque élève peut ambitionner ce qu'il ou elle souhaite.

L'enjeu est fondamental :

Quand un enfant pense qu'un domaine n'est « pas pour lui » ou « pas pour elle », il ou elle s'auto-censure avant même d'essayer.

L'égalité filles-garçons, c'est donc une question de justice, mais aussi de réussite scolaire.

Un élève qui se sent légitime apprend mieux.

Un élève qui se projette apprend avec plus de sens.

Concrètement, cela passe par :

- Une vigilance sur nos supports pédagogiques et nos exemples.
- Une attention à la répartition de la parole en classe.
- Une réflexion sur les jeux de cour, les rôles donnés, les responsabilités confiées.
- Un dialogue avec les familles sur les stéréotypes qui peuvent influencer les choix d'orientation.

L'école primaire joue un rôle déterminant. C'est ici que se construit la confiance, que naissent les ambitions, que se dessinent les premières représentations professionnelles.

Favoriser l'égalité, ce n'est pas nier les différences individuelles.

C'est permettre à chaque enfant de développer pleinement son potentiel, sans plafond invisible.

Notre objectif est simple :

Que chaque élève, fille ou garçon, puisse se dire :

« Tout m'est possible. »

6- Projets

Liaison école collège 12 mars au collège Lafayette avec les écoles de Loudes et de Sanssac/ c'est une proposition nouvelle du principal / M Vigououx le voit comme positif pour tous les élèves de CM y compris si l'établissement choisi par la suite n'est pas celui-là / peu de relation avec le secondaire et c'est un manque Mme LOUIS demande comment cela se passe pour le transport. Le cout est réglé par le collège.

37 enfants partent en classe océan. Mme PEPIN remercie la mairie et l'APE pour le financement qui laisse une faible participation aux familles. Le premier chèque sera bientôt encaissé et le second dans un mois environ.

Fin d'année GS CP CE1 : une sortie à la journée sera organisée
A voir si une sortie PS – MS se grefferont sur cette sortie

Kermesse et spectacle vendredi 26 juin 2026 / spectacle 25 min max soit 5 min par classe

7- Travaux

Le couloir continue à être rafraîchi avec la pose de faïences

Achat de lits superposés adaptés à l'âge pour la sieste des PS (13 enfants dorment actuellement)

Serait-ce possible d'acheter les draps (plus petits) pour éviter la gestion du linge avec les familles ? Mme VIDAL note la demande. Une simple couverture serait ainsi fournie par les familles.

Il est important que tous les enfants puissent être accueillis dans les mêmes conditions.

Mme VIDAL précise que des demandes de subvention ont été faites pour la réfection des lasses de Maryline et de Marie ainsi que l'isolation coupe-feu à l'étage.

La cour est également en réflexion pour être aménagée avec une pose de résine pour remplacer les graviers. L'agence de l'eau s'est rétractée sur une subvention pour remplacer le goudron par un sol perméable.

Le conseil remercie la mairie.

Question de M. Groll :

Concernant la garderie du mardi à la médiathèque, il s'agit d'une très bonne initiative mais ne serait-il pas possible d'avancer l'horaire de début (souvent 17h30) pour que les enfants en profitent plus (réduire la garderie peut être) ?

La proposition établie a été pensée pour que deux groupes puissent en bénéficier chaque mardi.

Mme PEPIN souligne le travail de qualité de Laëtitia où elle prend le temps de leur faire découvrir de la littérature et les initie dans la lecture. Les enfants reviennent à la maison enjoués.

Discussions et propositions pour l'an prochain.

De plus n'existe t il pas une application ou un site pour gérer les échanges entre l'école et les parents comme dans le secondaire ? (cf réponse ci-dessus)

Nous pouvons clôturer la séance.

Fin de séance : 19H34

Nous remercions toutes les personnes présentes lors de ce premier conseil d'école de l'année.

M Vigououx Julien
Directeur de l'école

Mme Martel Mylène
Secrétaire de séance

